



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Événementiel - professionnels de la restauration et de l'hôtellerie

Question écrite n° 34455

Texte de la question

M. Raphaël Schellenberger appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation préoccupante des travailleurs de l'événementiel en cette période de confinement. Ces professionnels de la restauration et de l'hôtellerie, notamment maîtres d'hôtel et cuisiniers, sont employés sous contrats à durée déterminée d'usage. Face à l'arrêt brutal et prolongé de l'activité du secteur de l'événementiel, nombre de ces professionnels se retrouvent sans dispositif de soutien lié à leur statut singulier. Après plusieurs mois de crise, certains ont aujourd'hui épuisé leurs droits à l'assurance chômage, ce qui les place dans une situation d'urgence que l'État doit prendre en compte. Il lui demande ainsi quels dispositifs sont envisagés pour accompagner dans les meilleurs délais ces professionnels de la restauration et de l'hôtellerie, en lien avec les acteurs de ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Schellenberger](#)

Circonscription : Haut-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34455

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8557

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)